

Sommaire

Fièvre aphteuse en Israël : rapport de suivi	15
Peste porcine africaine au Sénégal	16
Fièvre aphteuse en Malaysia péninsulaire	16
Fièvre aphteuse au Kirghizistan	17

FIÈVRE APHTEUSE EN ISRAËL Rapport de suivi

RAPPORT DE SUIVI N° 1

Synthèse de la traduction de deux courriers électroniques reçus les 8 et 10 février 1999 de M. Oded Nir, directeur des services vétérinaires et de la santé animale, ministère de l'agriculture, Beit Dagan :

Terme du rapport précédent : 14 janvier 1999 (voir *Informations sanitaires*, 12 [1], 4, du 15 janvier 1999).

Terme du présent rapport : 10 février 1999.

Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
district de Tsefat, dans le nord du pays	1
district d'Acre (Akko), dans le nord du pays	1

Description de l'effectif atteint dans le nouveau foyer : veaux à l'engrais âgés de 10 mois, vaccinés en novembre 1998.

Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	450	41	0	0	0

Diagnostic :

- A. **Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Institut vétérinaire Kimron.
- B. **Epreuves diagnostiques réalisées :** épreuve de fixation du complément, ELISA⁽¹⁾, PCR⁽²⁾.
- C. **Agent causal :** virus de sérotype O.

Epidémiologie / Mode de diffusion de la maladie: foyer d'Acre : 14 femelles âgées de 10 mois avaient été transférées depuis le foyer précédent avant que celui-ci ait été mis en interdit et avant même que la maladie y ait été constatée. Une seule de ces 14 génisses a présenté des signes cliniques.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : mise en interdit des exploitations atteintes et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ; vaccination.

(1) ELISA : test immuno-enzymatique en phase solide.

(2) PCR : amplification en chaîne par polymérase.

PESTE PORCINE AFRICAINE AU SÉNÉGAL

(Date du dernier foyer signalé précédemment : avril 1998).

Extrait du rapport mensuel du Sénégal portant sur janvier 1999, reçu le 9 février 1999 du Docteur Abdoulaye Bouna Niang, directeur de l'élevage, ministère de l'agriculture, Dakar :

Foyers signalés durant le mois de janvier 1999 :

Localisation	Nombre
Nianing, département de Mbour, région de Thiès (14° 22' N - 16° 55' O)	1

Nombre total d'animaux dans le foyer :

sensibles	cas	morts	détruits	abattus
59	37	37	0	22

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE EN MALAYSIA PÉNINSULAIRE

(Date du dernier foyer signalé précédemment : mai 1998).

Traduction d'une télécopie reçue le 9 février 1999 du directeur général des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Kuala Lumpur :

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 2 février 1999.

Date présumée de l'infection primaire : 29 janvier 1999.

Foyers :

Localisation	Nombre
district de Kubang Pasu, Etat de Kedah (6° 22' N - 100° 10' E)	1

Description de l'effectif atteint : le bétail atteint appartient à un paysan pratiquant l'élevage extensif sur jachère.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	8	1	0	0	0

Diagnostic :

A. **Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Laboratoire vétérinaire régional de Kota Bahru (Etat de Kelantan).

B. **Epreuves diagnostiques réalisées :** détection de l'antigène par la méthode ELISA.

C. **Agent causal :** virus de sérotype O.

Epidémiologie :

A. **Source de l'agent / origine de l'infection :** recherches en cours.

B. **Mode de diffusion de la maladie :** par contact direct.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : mise en interdit des exploitations atteintes et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ; vaccination.

FIÈVRE APHTEUSE AU KIRGHIZISTAN

(Date du dernier foyer signalé précédemment : avril 1997).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'un communiqué reçu le 10 février 1999 du Docteur B.E. Dardanov, directeur général des Services vétérinaires, Bishkek :

Nature du diagnostic : de laboratoire.

Date de la première constatation de la maladie : 10 octobre 1998.

Date présumée de l'infection primaire : 8 octobre 1998.

Foyers :

Localisation	Nombre
district de Kant, région de Tchouï	3 localités*

* villages de Milemfan et d'Ak-Kuduk, et 3^e Division du MIS

Description de l'effectif atteint : dans les foyers se trouvent des moutons, des bovins, des chevaux, des chiens et des porcs. Le bétail est maintenu en stabulation.

Nombre total d'animaux dans les foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	365	37	0	0	0
ovi	978	...	0	0	0
cap	67	...	0	0	0
sui	31	...	0	0	0

Diagnostic : la maladie se présente sous une forme bénigne.

- A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic :** Institut national de contrôle et de recherche scientifique vétérinaire.
- B. Épreuves diagnostiques réalisées :** inoculation à des animaux, épreuve d'inhibition de la fixation du complément, épreuve d'immunodiffusion, épreuve de fixation du complément.
- C. Agent causal :** virus de sérotype O₁₉₄.

Epidémiologie :

- A. Source de l'agent / origine de l'infection :** la source présumée de l'infection est l'achat, sur des marchés, d'animaux en phase clinique ou infraclinique ou de foin en provenance de pays voisins.
- B. Mode de diffusion de la maladie :** par contact avec des animaux malades ou des aliments contaminés.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : mise en interdit des localités atteintes et contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ; vaccination d'urgence de tous les animaux sensibles. Tout le cheptel présent dans les foyers a été vacciné.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.